

Ent.

***Aedes (Aedimorphus) chamboni* N. SP.,  
UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *CULICIDAE* DU SÉNÉGAL**

Par M. CORNET (\*) (\*\*)

La description de cette nouvelle espèce repose sur l'étude de 98 femelles et 39 mâles recueillis en avril et mai 1966 au Sénégal, près du village de Saboya (département de Nioro du Rip), dans la galerie de mangrove d'un affluent de la Gambie, le Koular Bolon. Les premiers exemplaires femelles ont été capturés sur appât humain, attaquant à la façon d'*Aedes irritans* en fin d'après-midi ; les autres ont été pris à l'aide de pièges lumineux du modèle C. D. C. appâtés à la carboglace (\*\*\*). Il n'a pas encore été possible d'en trouver les stades pré-imaginaux, les trous de crabe en particulier, submergés à marée haute, étant vierges de toutes larves de *Culicidae*.

Nous dédions cette espèce à M. le Docteur L. CHAMBON, Directeur de l'Institut Pasteur de Dakar.

L'holotype, l'allotype et les paratypes seront déposés au Centre de Faunistique de l'O. R. S. T. O. M. à Bondy (Seine-Saint-Denis).

*La femelle* : Couleur générale brun foncé ; longueur de l'aile : 2 mm. 8.

*Tête* : Proboscis entièrement sombre. Vertex entièrement couvert de larges écailles sombres, avec une tache d'écailles gris sale en position très latérale ; quelques écailles filiformes claires en bordure des yeux.

(\*) Séance du 8 mars 1967.

(\*\*) Médecin-Commandant des Troupes de Marine Entomologiste Médical de l'O. R. S. T. O. M.

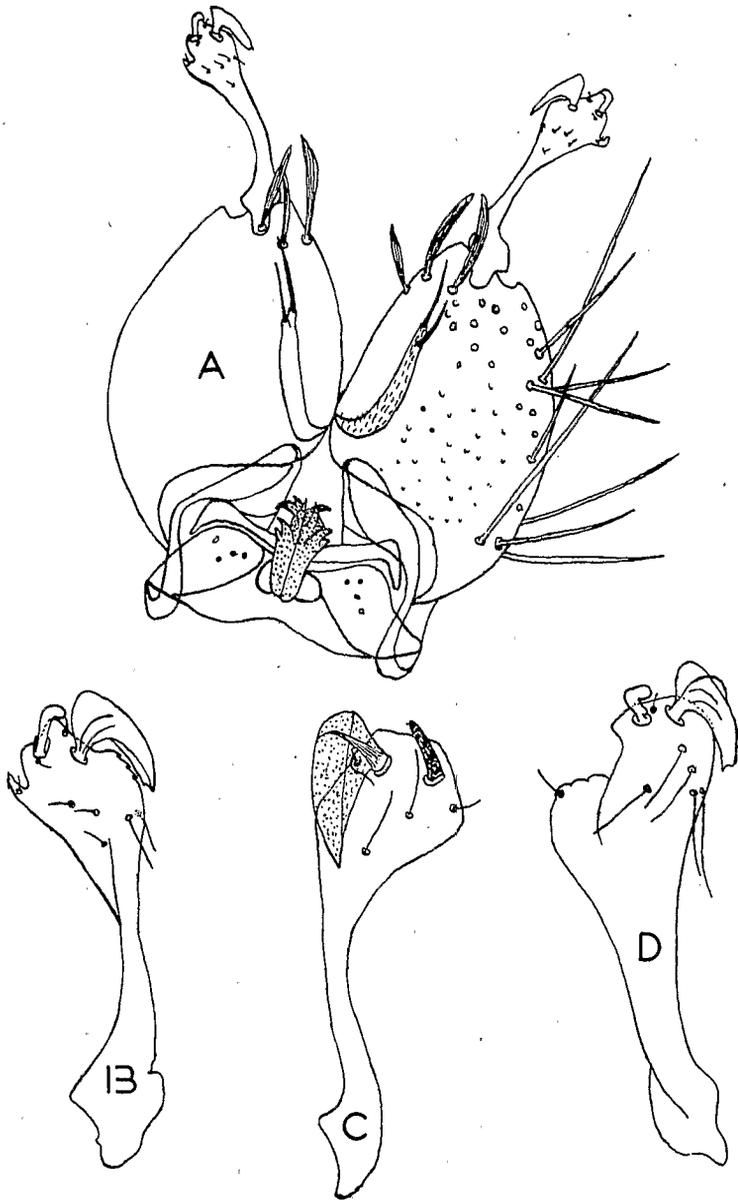
(\*\*\*) Nous remercions vivement les Docteurs HENDERSON et WILLIAMS du Communicable Diseases Center d'Atlanta, qui nous ont gracieusement offert les pièges lumineux.

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 7213041

28 MARS 1968



A. — *Aedes chamboni* n. sp., vue d'ensemble du genitalis de l'allotype ; B. — *Aedes chamboni* n. sp., style de l'allotype ; C. — *Aedes nyounae* Hamon et Adam, 1958, style de l'holotype (d'après Hamon et Adam, 1958). D. — *Aedes irritans* Theobald, 1901 : style d'un exemplaire du Sénégal.

La nuque porte un petit nombre d'écaïlles étroites et sombres. Toutes les écaïlles dressées sont sombres.

*Thorax* : Le scutum est uniformément couvert d'écaïlles étroites brun foncé avec quelques écaïlles jaunes groupées en petites taches peu distinctes, ainsi réparties : une bande transversale au bord antérieur, une tache préscutellaire, quatre taches en carré en arrière du milieu et deux taches latérales en avant du milieu. Le scutellum est couvert d'écaïlles larges et sombres.

Les pleures ne portent que des écaïlles larges, formant des taches sur l'anteppronotum, le posteppronotum, la propleure, la région postspiraculaire, la sternopleure, le paratergite et le mésépiméron ; les écaïlles sont sombres et difficilement visibles sur le posteppronotum, la région postspiraculaire et le paratergite, blanches ailleurs.

Les pattes sont sombres ; les hanches des deux premières paires présentent une tache d'écaïlles blanches à leur extrémité supérieure ; les fémurs sont couverts d'écaïlles pâles sur leur bord inférieur, cette couleur s'étendant sur la moitié inférieure de leur face antérieure dans leurs deux tiers proximaux. Les tibias portent une petite tache apicale externe jaune sale, plus large que longue. Le bord inféro-externe du premier article des tarses est couvert, sur son tiers basal, d'une frange de poils plus clairs que les écaïlles avoisinantes.

Les ailes sont uniformément couvertes d'écaïlles étroites et sombres.

*Abdomen* : Les tergites sont sombres avec une tache basale latérale, transversale, d'un blanc assez pur et couvrant moins du tiers de la longueur du segment. Les sternites sont blancs sur leur tiers basal.

*Variations* : La couleur générale varie du brun foncé, parfois noirâtre, au brun roux ; la longueur de l'aile oscille entre 2 mm. 1 et 3 mm. 1, avec une moyenne de 2 mm. 5. Les écaïlles étroites de la nuque sont plus ou moins nombreuses, parfois dorées (7 exemplaires). Les écaïlles dorées du scutum peuvent manquer totalement ou se disperser sans trace de taches. Les écaïlles scutellaires sont parfois en partie gris sale (2 exemplaires). La tache apicale du tibia postérieur n'est jamais très nette, brun jaune plus ou moins foncée, souvent complètement absente (26 exemplaires).

*Le mâle* : Allotype étiqueté G. 97.

L'ornementation externe est identique à celle de la femelle ; les palpes sont entièrement sombres.

*Terminalia* : Coxite court et trapu, portant des écaïlles et de longues soies sur sa face externe ; il présente sous l'insertion du style, sur sa face interne, trois soies aplaties et striées, de longueurs inégales. Le lobe basal atteint les deux tiers du coxite et se termine par deux soies raides, terminale et subterminale.

Le style est renflé en massue, progressivement élargi dans sa moitié distale et terminé par un lobe saillant. Son bord externe est déformé en crochet et son bord interne est denticulé. Il porte : une feuille apicale interne, courbée en croc ; une épine apicale externe, courte et brusquement coudée à son extrémité ; huit courtes soies, une sur le lobe apical, une à la base de l'épine, une sur le crochet externe, quatre sur la partie renflée et une à la base de la massue.

Le phallosome a sept dents de chaque côté, de tailles très inégales, la plus distale étant recourbée en spirale en dehors.

Le 9<sup>e</sup> tergite est encoché au milieu et porte quatre soies de chaque côté.

*Variations* : L'ornementation externe subit les mêmes variations que celle de la femelle.

Les terminalia sont de morphologie remarquablement constante, les seules variations observées concernant le nombre et la taille des soies aplaties du coxite (de trois à huit) ; l'importance du crochet externe du style, toujours net ; la disposition des quatre soies fines de sa massue et le nombre des soies du 9<sup>e</sup> tergite, en général de deux à quatre, rarement cinq (5 exemplaires) et exceptionnellement six (1 exemplaire).

#### POSITION SYSTÉMATIQUE

Par ses terminalia cette espèce se place dans le groupe *tarsalis* d'Edwards ; comme toutes les espèces rapportées à ce groupe, elle présente des soies aplaties et striées sur la face interne des coxites. Elle ne diffère d'*Aedes nyounae* Hamon et Adam, 1958, que par la forme du style, moins brusquement renflé et portant un crochet externe, et l'aspect de l'épine, coudée à son extrémité.

Par contre, par son ornementation externe, elle se placerait dans le groupe *abnormalis* d'Edwards, par l'absence de bande basale aux tergites abdominaux et l'aspect de la tache pâle des tibias postérieurs. Elle est pratiquement identique à *Aedes nigricephalus* Theobald, 1901, n'en différant que par des détails minimes (forme de la tache latérale des tergites abdominaux, plus transverse chez *A. chamboni*) et voisine d'*A. irritans* Theobald, 1901, qui possède cependant une tache d'écailles blanches sous-spiraculaire.

Cette nouvelle espèce semble donc faire la transition entre les groupes *tarsalis* et *abnormalis* d'Edwards.

#### SUMMARY

The author describes a new mosquito, *Aedes (Aedimorphus) chamboni*, from Senegal; it seems to be a link between the *Aedes tarsalis* and the *Aedes abnormalis* groups.

Office de la Recherche Scientifique  
et Technique Outre-Mer. Centre  
de Dakar-Hann.  
Institut Pasteur de Dakar.

#### BIBLIOGRAPHIE

- DE MEILLON (B.) et LAVOPIERRE (M.). — New records and species of biting insects from the Ethiopian Region. *Journ. Ent. Soc. Sth. Afr.*, 1956, 19, 37-46.
- EDWARDS (F. W.). — Mosquitoes of the Ethiopian Region. III. Culicinae adults and pupae. *British Museum (Nat. Hist.)*, Londres.

- HAMON (J.). — Deux moustiques nouveaux de Côte-d'Ivoire : *Aedes* (*Aedimorphus*) *falabreguesi* sp. n. et *Culex* (*Culex*) *castelli* sp. n. *Bull. Soc. Path. exot.*, 1957, 50, 685-691.
- HAMON (J.), ABONNENC (E.) et NOËL (E.). — Contribution à l'étude des moustiques de l'Ouest du Sénégal. *Ann. Parasit. hum. Comp.*, 1955, 30, 278-308.
- HAMON (J.) et ADAM (J. P.). — Description de deux nouveaux *Aedes* appartenant au groupe *tarsalis* Newstead en basse Côte-d'Ivoire (A. O. F.) : *A. (Aedimorphus) reali* sp. n. et *A. (Aedimorphus) nyounae* sp. n. *Bull. Soc. Path. exot.*, 1958, 51, 530-534.
- HAMON (J.) et BRENGUES (J.). — Observations sur les *Aedes* (*Aedimorphus*) d'Afrique avec description de deux nouvelles espèces : *Aedes lottei* n. sp. et *Aedes dialloi* n. sp. *Bull. Soc. Path. exot.*, 1965, 58, 101-108.
- HAMON (J.), DEVEMY (P.), RICKENBACH (A.) et CAUSSE (G.). — Contribution à l'étude des moustiques de la Casamance. *Ann. Parasit. hum. comp.*, 1956, 31, 607-618.
- HAMON (J.), SERVICE (M. W.), ADAM (J. P.) et TAUFFLIEB (R.). — Observations sur les *Aedes* (*Aedimorphus*) du groupe *tarsalis* Newstead avec description d'une nouvelle espèce : *Aedes grenieri* n. sp. *Bull. Soc. Path. exot.*, 1961, 54, 375-388.
- KARTMANN (L.), NEWCOMB (E. H.), CAMPAN (E. J.) et MORRISON (F. D.). — Mosquitoes collected in Dakar, French West Africa, incidental to army malaria surveys. *Mosq. News*, 1947, 7, 110-115.
- VAN SOMEREN (E. C. C.). — Ethiopian *Culicidae* : Notes and descriptions of some new species and hitherto unknown larvae and pupae (*Diptera*). *Trans. R. Ent. Soc. Lond.*, 1946, 96, 109-124.
- VAN SOMEREN (E. C. C.). — Ethiopian *Culicidae* : A description of two new *Aedes* of the subgenus *Aedimorphus* Theobald, from Uganda. *Proc. R. ent. Soc. Lond. (B)*, 1950, 19, 39-41.
- VAN SOMEREN (E. C. C.). — Ethiopian *Culicidae* : Three new *Aedes* from Tanganika, with a description of the male of *Aedes usambara* Mattingly and the female of *Uranotaenia henrardi* Edwards. *Proc. R. ent. Soc. Lond. (B)*, 1962, 31, 19-26.